les bio pratiquent

Maraîchage et élevage laitier : installation en deux temps et déménagement d'un atelier

installation transmission



Mélanie CHARDRON et Philippe DUBOIS
GAEC SANCE
1, Sancé 53200 COUDRAY

contact
Civam bio 53
Roland FAVORY
07 69 33 43 33
animateurtechnique@civambio53.fr

Une installation progressive

Notre projet d'installation a commencé fin 2016, nous cherchions une « petite » ferme laitière sur laquelle ajouter un atelier maraîchage, nous avons ainsi entrepris des visites de ferme à transmettre dans des délais plus ou moins proches. L'année 2017 a été déterminante puisque Philippe a eu l'opportunité de reprendre la production maraîchère de ses parents et nous avons rencontré Gilles et Roselyne et la ferme de Sancé.

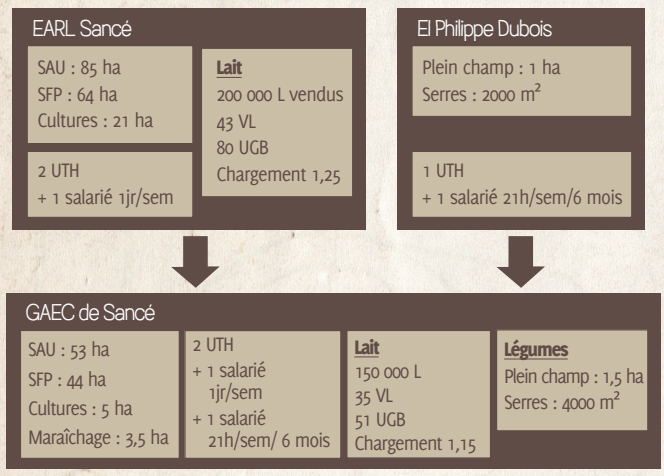
Nous avons eu un gros coup de cœur pour la ferme car elle correspondait exactement à ce qu'on cherchait (troupeau, bâtiment, parcellaire, haies) et elle était déjà en bio, tout en pâturage et il n'avait pas de travaux à prévoir ni sur la maison ni sur les bâtiments. Nous avons également eu un coup de cœur pour les cédants car on les a directement sentis ouverts et à l'écoute de notre projet, la retraite leur paraissait loin (5 ans) mais ils ont pris nos rencontres au sérieux au pire c'était « comme un exercice ».

Ils ont proposé à Mélanie de venir un jour par semaine sur l'année 2017 pour voir la ferme de l'intérieur, voir si elle correspondait vraiment au projet.

En 2019, Mélanie est entrée en stage paysan créatif avec la CIAP, l'objectif était de définir si cette ferme « idéale » nous était accessible économiquement et en termes d'intensité de travail (passer de 2 à 1 personne sur l'atelier lait). Nous avons donc travaillé notre dimensionnement. En 2020, on a présenté notre projet à la banque qui nous a suivi. Depuis le retro planning a été lancé.

La transition en douceur nous correspondait bien. Les années « d'attente » ont permis à Mélanie de monter en compétence et de prendre confiance en elle sur la capacité à gérer l'atelier lait et à Philippe de tester son activité maraichère, en développant ses techniques, sa gamme et ses ventes.

L'installation « clé en main » de l'atelier lait nous a permis de prendre le temps d'aménager le 2e atelier (serre, irrigation, aménagement d'un bâtiment pour stocker les légumes) et nous a conforté dans la trésorerie puisque dès le premier mois d'installation on a eu des entrées d'argent.



Repères sur le système de production

2,66 UTH GAEC à deux associés

Atelier maraîchage

- 1,5 ha de plein champ, 2500 m² de serre
- Distribution : Biocoop, marchés

65 vaches laitières

- 35 Vaches laitières, dont 3 nourrices
- 150 000 l de lait vendus à la fromagerie d'Entrammes
- 10 animaux vendus à Unébio
- 44 ha de prairies

Repères économiques

Montant de l'installation (Batiments, matériel, photovoltaique, cheptel, stock, installation maraîchage, forage, frais notaire) : 407 000 €

Chiffres du prévisionnel en année 4	
Produit	**137 060 €**
Dont Produit atelier lait (lait + viande)	81 000 €
Dont Produit maraîchage	50 000 €
Dont électricité photovoltaique	6 000 €
EBE	**69 450 €**
Revenu disponible	**44 094 €**

Calendrier transmission

La chronologie de 2017 à 2021

2015 : formation de 5 jours « transmettre sa ferme »

2017 : stage de Philippe en formation agricole
- TESA (travail occasionnel) de Mélanie sur la ferme
- 1er RDV avec François Berrou (AFOC) et Philippe et Mélanie

2019 : stage CIAP de Mélanie
- Estimation de la ferme
- Sept : CRCA visite la ferme (accord de principe)
- Nov : RDV notaire : réflexion sur l'adhésion ou pas de Philippe et Mélanie au GFA

2020 : mai, juin : SAFER : demande d'autorisation d'exploiter
- juillet : - démarches avec l'AFOC
  - signature promesse de vente avec la SAFER
- nov : organisation concrète de la transmission

2021 : 1er fév : installation !!!
- Poursuite de l'accompagnement en faisant quelques remplacements (traites, week-end)
- Aide aux travaux des champs (foin) et des haies
- Coups de main ponctuels

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau Loire-Bretagne

Novembre 2022

les bio pratiquent

Maraîchage et élevage laitier : installation en deux temps et déménagement d'un atelier

installation transmission

Civam bio 53

Le Civam Bio 53 est une association qui a diverses missions : favoriser la transmission, les échanges et les coopérations entre agriculteurs, accompagner les producteurs et les filières, aussi bien sur la technique que sur la commercialisation, la diversification, créer du lien sur les territoires, contribuer à l'évolution du cahier des charges bio, ...

Le Civam Bio 53 accompagne les porteurs de projets à l'installation en agriculture biologique ainsi que les agriculteurs

souhaitant céder leur ferme en AB.

Le Civam Bio 53 réalise un premier rendez-vous pour échanger sur votre projet, donner des contacts de producteurs bio

installés, d'autres porteurs de projets ou encore des informations sur les démarches et les structures officielles et associatives de l'installation agricole en Mayenne.

Si vous souhaitez aller plus, les animateurs techniques (productions animales, productions végétales, circuit courts,

conversion...) peuvent vous accompagnez le temps d'une ½ journée pour élaborer votre stratégie d'installation et approfondir vos questionnements.

www.civambio53.fr





Étude Transmission

Dans le cadre de l'appel à projet « Filières Bio » du Conseil régional, la Coordination des agriculteurs biologiques des Pays de la Loire a réalisé une étude sur la transmission des fermes bovines bio. Une stagiaire CAB a mené une enquête courant de l'année 2019 à destination des éleveur-se-s en Pays de la Loire. La CAB a travaillé en partenariat avec E'Bio.

Il y a eu 102 réponses d'éleveurs ayant plus de 55 ans (61 en bovin allaitant, 37 en bovin lait et 4 avec mixité). Pour les systèmes allaitant 85% étaient concernés par la reprise totale du site. La transmission demande de l'anticipation pour les cédants avec différentes étapes (de la réflexion jusqu'à la finalisation de la cession). Il faut compter minimum 5 ans.

Les cédants peuvent avoir diverses craintes au moment de la transmission, voici celles qui ont été exprimées par les répondants.

Au moment de se lancer dans la transmission, le premier contact que prend les futurs cédants est le centre de gestion, car il y a un enjeu du chiffrage de la ferme.

Les éleveurs interrogés ont proposé plusieurs pistes d'amélioration pour l'accompagnement des cédants.

Les craintes

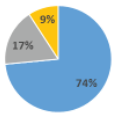
Ne pas trouver de repreneur

« Ne pas trouver d'acquéreur et devoir laisser les terres à l'agrandissement d'une ferme conventionnelle »

Accord des propriétaires

« Nous sommes fermiers et nous doutons sur le devenir des terres (reprise pour le loisir comme la chasse ...) »

Accord des propriétaires pour renouveler le fermage au repreneur



Rentabilité financière

« Pérennité rentabilité pour les années à venir »

Manque d'attractivité de l'élevage

Suggestions des éleveurs

Formation	Accompagnement	Annonces de transmission	Foncier
... du cédant : - Techniques de **chiffrage** - Plan **humain** - Solutions **alternatives** **... du repreneur :** - Plus de **compétences pratiques**	- **Dossier** avec les étapes et interlocuteurs - « **Coaching** » cédant – repreneur - **Groupe de réflexion** - **Solliciter** les cédants **tôt**	- Répertoire **unique** - **RDI Bio** - **Site de mise en relation** cédant – repreneur - Transfert des annonces **dans les écoles**	- **Aider les jeunes** à accéder au foncier - Organiser la **transparence des transactions** d'accès au foncier

Critères de choix pour les porteurs-ses de projet en élevage bovin bio au moment d'une transmission

OBJET	Priorité / enquête ETUDIANTS	Priorité dans l'enquête PAIT
Conditions de travail	Priorité haute	P Haute
Montant de la reprise et investissements à réaliser		P Haute
Autonomie du système		P Haute
Résultats économiques du système		P Moyenne
Structure de l'exploitation (morcellement des parcelles, infrastructures, matériels, etc...)	Priorité moyenne	P Haute
Accompagnement à l'installation par les cédants		P Moyenne
caractéristiques du troupeau [Performance du troupeau, race, etc...]		P Moyenne
Localisation		P Haute
Mode de production (Bio ou Conventionnel)		P Moyenne
Type de cession du foncier et bâtiments (location / propriété)		P Moyenne
Environnement social		P Moyenne
Multiples ateliers présents sur la ferme (diversification)		P faible
Type juridique (GAEC, Individuel, EARL ...)		P faible
Accès à une maison d'habitation		P faible

RÉGION PAYS DE LA LOIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
agence de l'eau Loire-Bretagne